

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	1 (1928)
Heft:	1
 Vorwort:	Appel aux lecteurs
Autor:	Freymond, A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'HABITATION EN SUISSE

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

PARAÎT TOUS LES MOIS SAUF EN JUILLET ET AOUT

REDACTION: GENÈVE
10, BOULEVARD DE TRANCHÉS
CAMILLE MARTIN, ARCHITECTE

PRIX D'ABONNEMENT
FRS. 6.—
POUR L'ETRANGER frs. 8.50

EDITION ET ADMINISTRATION: ZURICH
EDITION NEULAND S. A., Bäckerstr. 38
TÉLÉPHONE SELNAU 13.44 - CHÈQUE POSTAL YIII 8561

APPEL AUX LECTEURS.

Les membres de la section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement éprouveront certainement quelque étonnement en recevant le premier numéro de cette Revue qui leur paraîtra faire double emploi avec le Bulletin de l'Union suisse pour l'amélioration du logement. Qu'ils se rassurent; notre intention n'est pas de leur infliger deux abonnements.

Le Bulletin reçu jusqu'ici par nos membres était destiné aux lecteurs de langue française comme à ceux de langue allemande et rédigé dans les deux principales langues nationales. En réalité, les articles français ont toujours été en trop petit nombre, et, d'autre part, la connaissance des deux langues n'est pas assez répandue en Suisse romande pour que les articles en allemand aient pu être lus en Suisse romande comme ils l'auraient mérité.

Bon nombre de nos sociétaires nous ont déjà témoigné leur souhait de voir publier une revue spéciale en langue française, faite sur le même plan que celui de l'organe bilingue actuel. D'autre part, dans l'intérêt de la diffusion de nos idées, pour le grand public qui, sans adhérer à notre Société, veut connaître cependant ce qui se construit et ce qui se projette dans nos milieux, le Comité de la section examinait depuis longtemps le moyen pratique de réaliser ces voeux.

Mais voilà que la publication de la Revue souhaitée est rendu possible par l'extrême bonne volonté et l'audace commerciale de la maison zurichoise qui édite le Bulletin de l'Union suisse; le «Neuland Verlag» veut bien assumer les risques d'une entreprise que nous tous souhaitons viable, mais qui, pour se maintenir en vie, a besoin de notre sympathie, de notre appui effectif et de notre propagande. C'est grâce au «Neuland Verlag», que nous pouvons ainsi essayer le lancement de cette Revue de l'Habitation.

M. Camille Martin, architecte à Genève et directeur du plan d'extension, a consenti à se charger de la présidence du Comité de rédaction. Au nom de la section, je tiens à le remercier vivement de cette preuve nouvelle d'attachement et de dévouement qu'il donne à notre Société. Nul doute que, sous son impulsion, la rédaction de cette Revue ne donne à cette publication le caractère vivant qui soutiendra l'intérêt de ses lecteurs. M. Martin s'est du reste assuré la collaboration régulière de quelques hommes de métier de Suisse romande, en particulier d'architectes qui ont eu déjà l'occasion de travailler pratiquement à la solution des principaux problèmes qui intéressent d'abord cette revue.

* * *

Les premiers numéros seront numéros d'essai. C'est dire qu'il sera impossible de continuer la publication de cette revue si, en dehors des membres de la section

romande, elle ne dispose pas de l'appui et de la sympathie de larges cercles de notre population.

Nous comptons tout d'abord sur les Administrations publiques, cantonales et communales. Le problème du logement n'est plus considéré comme d'ordre privé exclusif. Les administrations cantonales et communales soumettent la construction à des règlements de plus en plus stricts; l'ordonnance des bâtisses est réglée par les lois et les plans d'extension, non seulement dans l'intérêt de la circulation ou de l'agrément esthétique de nos localités, mais aussi, mais de plus en plus, dans l'intérêt de l'habitant.

Nous comptons aussi sur les membres des Sociétés constituées pour la construction de logements, en particulier sur les membres des coopératives d'habitation. La construction par coopératives a pris, depuis la guerre surtout et en Suisse tout particulièrement, un essor incontestable, qui a eu entre autres comme conséquence d'initier aux problèmes de la construction quantité de personnes jusqu'alors totalement ignorantes et surtout indifférentes à ce point de vue. Notre organe a l'ambition de s'adresser non seulement aux techniciens, mais aussi au grand public curieux des problèmes divers que propose l'habitation. Les coopérateurs de nos Sociétés de construction trouveront, nous l'espérons, ample matière à leur gré, d'ordre financier, technique, ménager même, et leur expérience dans l'utilisation du logement, leurs suggestions ou leurs critiques, ne manqueront pas d'intéresser ou de retenir l'attention des hommes de l'art.

Et puis, nous comptons fermement sur les nombreux membres des nombreuses sociétés, organisations, associations, ligues, cartels, etc. qui, mûs par le souci de la santé physique ou morale de nos populations, qui, pour des raisons sociales et politiques, ont mis le problème du logement sur la liste de leurs objets d'étude. Ligues de pères de famille, ligues pour l'action morale, ligues contre la tuberculose, ligues pour la protection de l'enfance, cartel d'hygiène sociale et morale, conseils de paroisses, et tant d'autres groupements d'activité désintéressée, voilà où nous comptons trouver des abonnés en grand nombre et des propagandistes en faveur des idées que défendront nos colonnes.

Et nous attendons mieux encore que l'appui financier représenté par un abonnement. A tout ceux-là, à tous ceux qu'intéresse, à quelque titre que ce soit, le problème de l'habitation humaine, nous demandons aussi leur collaboration active, leurs conseils, leurs objections, leurs propositions, leurs articles. Notre revue n'est pas un organe à l'usage de deux ou trois rédacteurs au service d'une marotte. Consacrée à un problème qui s'impose par la force même des choses à presque tous, elle voudrait remplir sa fonction et servir sa cause, en faisant connaître toutes les idées intelligentes, toutes les expériences réussies.

A. Freymond.